Cabinet dentaire du Dr HANNOUCHE
Chirurgien-Dentiste à LA TRINITE
1 rue Fernand Clerc 97220 La Trinité
Tel. : +33 5 96 58 22 04
dr-sayah-hannouche.chirurgiens-dentistes.fr

Prévention des caries : l'interêt du vernis fluoré pour les enfants de 6 ans à 14 ans

Le fluor, par voie générale ou en application locale, joue un rôle essentiel dans la protection des dents de l'enfant.

QU'EST-CE QUE LE FLUOR ?

- Le fluor est un oligo-élément qui se fixe au niveau de l'émail. Après l'éruption dentaire, il peut être appliqué directement sur les dents sous la forme d'un vernis fluoré. Il reste la méthode la plus efficace pour prévenir l'apparition de caries.
- Il permet le renforcement de l'émail en favorisant sa reminéralisation ainsi que la diminution de la plaque dentaire à la surface des dents.

> « L'évaluation du risque carieux individuel (RCI) de l'enfant est essentielle pour déterminer une prise en charge préventive adaptée. »

EN QUOI CONSISTE LA POSE DE VERNIS FLUORÉ ?

Le vernis fluoré est appliqué par votre chirurgien-dentiste.

La séance est rapide, simple, indolore et le vernis n'a pas mauvais goût. Une fois posé, le vernis colle aux dents et celles-ci peuvent prendre un aspect jaunâtre ou moins brillant. Ces changements sont normaux et provisoires. Il faut éviter de se rincer la bouche juste après la pose du vernis. Les dents retrouvent leur aspect habituel dès le lendemain.

Combien de séances faut-il prévoir ?

La pose du vernis fluoré contribue à la protection des dents pendant plusieurs mois. La protection est optimale si le vernis est appliqué tous les trois à six mois.

Le bilan fluoré

Pour éviter tout surdosage, il est indispensable, avant toute prescription, d'établir un bilan fluoré de l'enfant.
Ce bilan vise à évaluer la quantité quotidienne de fluor absorbée par l'enfant dans son eau de boisson et son alimentation.

À NOTER

La pose de vernis fluoré est prise en charge par l'Assurance Maladie. Elle présente un intérêt pour les enfants dont le risque carieux est élevé. À compter du 1er avril 2019, la pose du vernis fluoré est prise en charge à raison de deux fois par an pour les enfants de 6 à 9 ans présentant un risque carieux individuel (RCI) élevé.

LE RCI OU L'ÉVALUATION DU RISQUE CARIEUX INDIVIDUEL

En procédant à une évaluation du Risque Carieux Individuel de votre enfant, vous serez en mesure d'agir plus efficacement afin de limiter les caries. Cette évaluation du RCI permettra ainsi à votre chirurgien-dentiste de vous préciser les mesures de prévention de santé bucco-dentaire qui le concernent, et de lui prodiguer les soins nécessaires et adaptés.
Le RCI est classé en deux catégories : élevé ou faible.

À SAVOIR

L'évaluation du RCI sera définie après un questionnaire précis (âge, antécédents familiaux, hygiène bucco-dentaire, régime alimentaire...), un examen clinique (présence de plaque dentaire, morphologie des dents...) et un bilan radiologique (en fonction de l'âge du patient). Il est recommandé de le réévaluer périodiquement (tous les 3 à 6 mois) car il peut varier au cours du temps.